

Rapport d'activité 2022

aux
logis

un relais
vers l'autonomie

En 2022,
Aux 6 logis a accueilli
au total 48 femmes
et 32 enfants.

Sommaire

| | |
|---|----|
| Mot du comité | 4 |
| Association | 5 |
| Prestations d'hébergement | 9 |
| Accompagnement individualisé | 10 |
| Activités collectives | 13 |
| Partenariats | 16 |
| Conditions d'accès aux logements sociaux | 18 |
| Perspectives 2023-2024 | 20 |
| Comptes 2022 | 21 |
| Remerciements | 23 |
| Collaboratrices et Membres du comité | 24 |

Mot du comité

L'évolution d'Aux 6 logis, entre aujourd'hui et le moment où nous avons obtenu nos premiers appartements, est à proprement parlé spectaculaire. En moins de 5 ans, nous sommes passées de 6 à 19 places d'hébergement et avons accueilli au total, depuis 2018, pas moins de 145 femmes et 100 enfants. Le projet a pourtant débuté grâce à l'investissement bénévole de professionnelles du Réseau femmes* et un tout petit temps de travail social, avec très peu de moyens logistiques mais la foi dans notre projet et de solides ambitions. Il est impressionnant de voir le chemin parcouru par l'association.

Elle dispose de bons outils de management et financiers, elle est bien intégrée dans les réseaux professionnels et a pu poursuivre le développement de ses liens de partenariats. Ce beau chemin parcouru va de pair avec une gestion rigoureuse et une qualité d'accompagnement à présent largement reconnue. Le développement de plusieurs activités collectives, avec la participation active des résidentes, favorise leur autonomie et leur pro-activité. Au cœur de tout cela se trouve une équipe pluridisciplinaire, source de dynamisme et d'enthousiasme.

Même si nous constatons que l'évolution d'Aux 6 logis durant ces dernières années est un succès, notre présence sur le territoire genevois ainsi que celle de nos partenaires dans l'hébergement relais et urgence montre que les besoins de la population en matière de logement ne sont pas comblés. L'accès au logement pour des femmes en situation de vulnérabilité est toujours difficile. Le logement reste avant tout un droit humain, bien qu'il soit de plus en plus considéré comme une « marchandise ». Aux 6 logis propose, avec ses prestations d'hébergement, un maillon entre la rue, le foyer, et le logement pérenne.

2022 a été une année de consolidation pour l'association. Grâce aux journées de réflexions que nous avons passées ensemble – comité et équipe – autour de nos valeurs et de notre identité, le travail de notre association se poursuit sur une base solide. La stratégie pour les années à venir sera de sécuriser et de pérenniser nos logements sans avoir recours aux baux précaires. En parallèle, Aux 6 logis se réjouit de poursuivre la collaboration avec les professionnelles des associations du Réseau femmes*, notamment au travers des ateliers organisés par la fondation « Maison des femmes » et des réflexions menées sur la vision et la gouvernance de ce futur lieu emblématique au centre ville.

Geneviève Bordry

Association

Aux 6 logis a pour but principal de développer une offre d'hébergements temporaires (urgences et relais) en faveur de femmes*, seules ou avec enfants, et qui rencontrent des difficultés d'ordre résidentiel. Quatre ans après avoir accueilli les six premières résidentes en appartements relais, l'association a déjà triplé le nombre de places d'hébergement, renforcé son accompagnement social, sa structure organisationnelle et confirmé sa place au sein du réseau. Aux 6 logis s'est installée pour de bon.

Alors que 2020 et 2021 ont été marquées par la réaction à la crise sanitaire et l'augmentation du nombre de places d'hébergement, 2022 a été une année de consolidation : réflexion autour de nos valeurs, de nos principes fondamentaux et de notre projet d'accompagnement, renforcement de l'équipe de gestion ou encore mise en place de nouveaux outils informatiques. La structure organisationnelle est désormais faite pour durer et offrir à nos résidentes des prestations de qualité.

L'hébergement et l'accompagnement social étant au cœur du travail de l'association, l'équipe d'Aux 6 logis s'engage au quotidien dans l'amélioration des situations de vie des femmes accueillies.

Plus qu'un lieu, plus qu'un toit, l'association est une ressource pour les femmes en les accompagnant d'une manière personnalisée dans la recherche d'un équilibre permettant de renouer avec leur autonomie et leur pouvoir d'agir.





Témoignage Mme H.

« Bien avant les Aux 6 logis..., il y a eu des violences à la maison, des menaces et je n'arrivais pas à partir mais les violences étaient de plus en plus présentes. J'ai donc fini par appeler AVVEC qui m'a orienté vers le Pertuis où j'ai passé quelques mois. J'ai commencé à faire des recherches d'appartement et j'étais en panique ne sachant pas comment faire. À la fin de mon séjour, l'équipe du Pertuis m'a parlé d'Aux 6 logis et que l'association allait prendre contact avec moi. À la fin de mon séjour, l'équipe du Pertuis m'a parlé d'Aux 6 logis et nous a mis en contact.

Je suis arrivée au printemps 2022 dans un des hébergements d'urgence de Aux 6 logis. Cela m'a permis de bien réfléchir et même si certains jours c'était dur, je n'ai jamais lâché !

Après, au cours de l'été 2022, j'ai pu aller dans un des appartements relais de Aux 6 logis. J'ai pu à nouveau me poser et des souvenirs me sont remontés. Je me suis dit que maintenant c'est le moment ou jamais de me retrouver, de m'occuper de moi.

Je me suis sentie bien Aux 6 logis car j'ai retrouvé une liberté comme j'en n'ai jamais eu...la sensation d'être aux commandes de ma vie. Pourtant, je dois dire qu'au début, j'avais peur d'être jugée et de recevoir des mots blessants... à cause de mon parcours... mais je me suis vite aperçue m'être trompée. À présent dans mon nouveau logement, c'est rare que je repense à mon passé et je me rends compte que j'ai bien fait de partir de mon ancienne maison et me sens forte.

Pour les autres femmes qui pourraient venir ou qui sont Aux 6 logis, je leur conseillerais de prendre le temps de trier leur passé, de profiter d'être en contact avec les autres femmes pour se remonter le moral, rire et vivre des moments de partage. J'ai pu rencontrer des personnes sympas ici et surtout j'ai recommencé à rire. »



Nombre de personnes
accueillies en 2022 dans
les 9 places relais:
18 femmes et 11 enfants;
dans les 10 places
d'urgence:
30 femmes et 21 enfants.

Prestations d'hébergement

Aux 6 logis propose deux types d'hébergement : le relais et l'urgence.

L'association a commencé son activité en offrant d'abord des places de logement relais ; les premières femmes emménagent en avril 2018 dans des appartements individuels entièrement meublés. Fin 2020, l'association prend son envol. Son offre d'hébergement relais passe de 6 à 9 places. En parallèle, 10 places d'urgence supplémentaires sont créées suite à un appel d'offre lancé par le Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève, afin de proposer des solutions aux femmes et enfants directement touchés par les effets socioéconomiques de la pandémie. À l'heure actuelle, l'association compte toujours ces 19 places.

La différence entre les deux types d'hébergement ne réside pas dans les prestations offertes aux résidentes mais plutôt dans les conditions d'admission et les buts visés à travers l'accompagnement des personnes.

Dans les appartements relais, la durée du séjour (jusqu'à 18 mois) et un accompagnement de proximité permettent aux résidentes de stabiliser progressivement leur situation et d'augmenter leur chance de re-trouver un logement pérenne. Pour l'urgence, il s'agit de permettre aux femmes, vivant une situation d'instabilité, de souffler, de reprendre pied, de débloquer certaines difficultés et d'établir un projet d'hébergement stable.

| | RELAIS (9 PLACES) | URGENCE (10 PLACES) |
|----------------|--|---|
| PUBLIC CIBLE | Usagères du Réseau femmes*, seules ou avec enfants | Femmes seules ou avec enfants |
| ADMISSION | Les associations du Réseau femmes* sont informées dès qu'un logement est à pouvoir et invitées à présenter des dossiers de demande. La commission d'attribution d'Aux 6 logis les étudie et statue sur l'attribution. | Tout le monde peut faire une demande en ligne, les places sont attribuées au fur et à mesure. Il n'y a pas de liste d'attente. |
| PRESTATIONS | <ul style="list-style-type: none"> - Appartement meublé individuel ou communautaire - Accompagnement social individualisé - Consultations juridiques et psychologiques - Activités collectives - Contribution au loyer ajustée à sa situation | <ul style="list-style-type: none"> - Chambre individuelle meublée dans un appartement communautaire - Accompagnement social individualisé - Consultations juridiques et psychologiques - Aide alimentaire et de première nécessité - Activités collectives - Contribution au loyer ajustée à la situation |
| DURÉE MAXIMALE | 18 mois | 3 mois (possibilité de reconduction unique, au cas par cas) |

Accompagnement individualisé

Pendant toute la durée de l'hébergement, l'association propose à chaque résidente de prendre part à un accompagnement social individualisé ; les travailleuses sociales sont présentes dans les appartements et reçoivent les résidentes en consultation individuelle. Elles offrent une écoute attentive ainsi que des démarches personnalisées et adaptées aux spécificités de chaque situation, tant sur le plan administratif que professionnel, médical, familial, financier ou par rapport à la recherche de logement. L'équipe d'Aux 6 logis se compose également d'une juriste, détachée par F-Information, et d'une psychologue. La juriste fournit des informations, des conseils et des orientations touchant à divers domaines du droit comme les autorisations de séjour, les droits sociaux ou encore les séparations. L'intervenante psychologue intervient en cas de crise ou lorsque les résidentes ont besoin d'une première écoute : elle accueille leur récit, procède à une première évaluation et si nécessaire coordonne des soins psychiques en collaborant avec le réseau.



En 2022,
4 résidentes ont fait
« la passerelle
Aux 6 logis »,
allant d'un hébergement
d'urgence vers un
appartement relais.



Activités collectives

En 2022, l'équipe d'Aux 6 logis a continué à développer les activités collectives. L'association propose notamment à ses résidentes de participer à des ateliers d'art-thérapie ainsi que de partage et d'échange de savoirs. En plus de cela, les résidentes et l'équipe sociale ont organisé des moments de loisir pendant le printemps et l'été : une visite guidée au jardin botanique, ainsi que deux pique-niques lors desquels les résidentes ont pu faire découvrir certains des plats qu'elles affectionnent dans le cadre arboré et musical du parc La Grange.

Les activités collectives permettent aux résidentes de sortir du quotidien, de développer leurs compétences et de reprendre confiance en elles. Elles permettent de tisser des liens et stimulent le partage et la solidarité. Nous laissons la parole aux intervenantes :

**KHADIJA REYNES,
ART-THÉRAPEUTE AUX 6 LOGIS,
SUR L'ART-THÉRAPIE**



Qu'est-ce que c'est, l'art-thérapie ?

«C'est une méthode d'accompagnement qui utilise un support artistique, pour accompagner des personnes qui ont des difficultés à s'exprimer, parce que parfois on se rend compte que les mots sont difficiles à dire et, du coup, l'art-thérapie utilise d'autres outils pour que la personne puisse s'exprimer. C'est une approche différente qui utilise plus le sensoriel et qui permet de travailler sur soi et pour soi.»

Pourquoi est-ce valorisant pour les femmes ?

«De mon point de vue, beaucoup de femmes qui arrivent ici ont subi différents traumatismes, des histoires de vie assez lourdes et parfois c'est difficile justement de pouvoir s'exprimer : parce qu'il y a des blocages, parce qu'il y a des choses qui sont figées à l'intérieur de soi ou encore des choses qu'on re-foule. L'art-thérapie permet aux femmes de s'exprimer différemment, de reprendre confiance en elles, de se remettre en mouvement et de remobiliser l'élan vital.»

Peux-tu donner un exemple d'un moment dans le cadre de cette activité ?

«Je pense à une dame qui était complètement bloquée au niveau des mots, qui avait subi différents traumatismes, notamment de la violence conjugale. Pendant l'atelier, on a travaillé autour de la thématique du corps et on a fait des silhouettes sur des grandes feuilles. Cette dame a eu un moment d'émerveillement, de surprise, parce qu'elle ne se rendait pas compte qu'il y avait quelque chose de vivant en elle. Elle disait qu'elle était morte à l'intérieur et le fait de pouvoir créer quelque chose pendant l'atelier, ça l'a remobilisé dans ses activités. Ça lui a permis de reprendre confiance en elle et de se dire «il y a encore ça en moi».

**FLEUR ANDRÉ, TRAVAILLEUSE SOCIALE
AUX 6 LOGIS, SUR LES ATELIERS DE PARTAGE
ET D'ÉCHANGE DE SAVOIRS**



Qu'est-ce que c'est, les ateliers de partage et d'échange de savoirs ?

«Ce sont des moments collectifs entre femmes pendant lesquels elles se réunissent dans un espace où elles ont envie de venir et c'est surtout participatif. C'est-à-dire que l'idée n'est pas : «les travailleuses sociales vont choisir un thème et vous allez écouter pendant deux heures notre exposé». Non. C'est elles qui nous amènent des thèmes qui les intéressent. Cette année, nous avons organisé des ateliers sur les thèmes échange de recettes de cuisine, les activités d'été à Genève et les démarches sur l'ordinateur. Ces moments ont tous été coanimés par une résidente et une travailleuse sociale.»

Pourquoi avez-vous voulu proposer cette activité ?

«L'activité est un peu dans l'esprit d'Aux 6 logis. Il y a le toit, qui est fondamental, c'est là-dessus que tout se construit, mais on propose aussi plusieurs choses à l'extérieur de ce toit. On a réfléchi avec l'équipe à une manière à proposer un autre type de partage, de rencontre et d'échange. J'ai envie de dire que c'est une espèce de parenthèse, où les résidentes ne vont peut-être pas forcément échanger sur leurs problématiques mais juste arriver en tant que femmes, s'ouvrir, faire des rencontres et échanger entre elles.»

Pourquoi est-ce valorisant pour les résidentes ?

«Les ateliers débouchent parfois sur des sorties. Et à chaque fois qu'il y a eu ce genre d'activité, en dehors des ateliers collectifs, on a vu des sourires, on a vu des échanges très fluides, le plaisir d'être ensemble. On a relevé avec l'une de mes collègues que la notion de plaisir est fondamentale et peut se réactiver grâce à ces moments.»

Peux-tu donner un exemple d'un moment dans le cadre de cette activité ?

«Un moment qui a beaucoup dynamisé les travailleuses sociales et les femmes hébergées par Aux 6 logis, c'était le moment du repas, en novembre 2022, dans le cadre de l'atelier cuisine. Il y a eu vraiment un groupe de résidentes qui s'est constitué, qui a pensé le repas, qui a voulu faire plaisir aux autres résidentes qui sont venues le déguster. Il y avait beaucoup de choses qui se sont passées lors de cette journée. Quelque part ça a dû marquer leur passage au sein d'Aux 6 logis.»

Témoignage Mme R.

« Je pense que les moments collectifs étaient importants pour moi, pour sortir de la solitude. Mais en fait, être ensemble, participer à ces moments, c'est bien plus que sortir de la solitude. Le groupe ça donne envie de faire des choses, tu récupères la confiance en toi pour continuer des projets. Avec les autres, on apprend. Le collectif c'est partager, en même temps que tu donnes, tu reçois, tu apprends.

Tu te rends compte que tu n'es pas seule à vivre ce que tu vis et qu'il y a aussi des personnes qui ont des parcours plus difficiles que le tien, être ensemble ça te donne de la force et du courage.

C'est important de faire des activités autres que de travailler sur tes problèmes car tu sors des choses négatives et tu commences à voir le positif et à profiter, tout simplement, avec le groupe.

Je pense qu'il est important d'être attentive à proposer des choses « ordinaires », « positives » car souvent lorsqu'on est dans des situations difficiles, on se sent différentes, on se sent « nulles » et, en participant à des activités simples, ordinaires, on se sent comme tout le monde !

L'expérience de la co-animation d'un des ateliers a été très importante pour moi. Je me suis sentie capable, utile, je me suis rendue compte que je pouvais transmettre, aider les autres et, j'ai découvert des compétences. Je me suis dit : je peux le faire, ça m'a donné confiance ».

Partenariats

Aux 6 logis a su nouer de précieuses collaborations au sein de différents réseaux. Ce qui lui permet d'accroître sa visibilité et sa légitimité, de partager ses expertises et de proposer des prestations adaptées à ses résidentes. Par ailleurs, grâce à des rapports privilégiés avec des régies publiques et privées, 80% des résidentes du relais ont eu l'opportunité, pour la suite, de trouver un appartement pérenne.

Initialement créée par 3 associations du Réseau femmes*, Aux 6 logis est aujourd'hui membre à part entière de ce réseau. A ce titre, elle participe au développement de plusieurs projets communs, dont en prime un rêve devenu réalité : la Cité Audacieuse .

Un grand merci à tous nos partenaires !

La Cité

La Cité vise à devenir une actrice de référence sur les questions liées à l'égalité, au genre et aux droits des femmes. Elle favorise les synergies associatives, l'émergence de projets innovants et l'ouverture vers le grand public. Située dans un bâtiment du centre-ville, elle comportera notamment des logements relais, des bureaux d'associations, des points de conseil, une bibliothèque, une garderie et un café.



Photos Rebecca Browning



En 2022,
80% des femmes
sorties d'un
appartement relais
ont obtenu un
logement pérenne.

Conditions d'accès aux logements sociaux

Près d'une année s'est écoulée depuis que le peuple genevois s'est prononcé sur la modification de la Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL). Celle-ci a été adoptée par 50.68% des votants et 36 communes pour un taux de participation de 40.70%. En conséquence, le Conseil d'Etat a dû accepter de durcir les conditions d'accès aux logements sociaux. Ces modifications sont entrées en vigueur le 19 mars 2022. Depuis lors, la durée de domiciliation pour accéder à un logement social est passée de 2 à 4 ans.

Le durcissement de l'accès au logement social s'ajoute aux difficultés déjà rencontrées par de nombreuses personnes : la crise du logement est une constante à Genève. Le canton affiche un taux de logements vacants de 0,37%, un des plus bas du pays. Ce qui illustre parfaitement les fortes tensions caractérisant le marché de l'immobilier genevois. La pénurie de logements et le niveau des loyers rendent l'accès aux logements libres difficile, voire impossible pour les catégories de populations modestes. Celui-ci se trouve dès-lors dépendant de l'offre de logement social.

Dans ce contexte, les femmes sont d'autant plus précarisées qu'elles subissent de plein fouet plusieurs des inégalités structurelles à l'œuvre dans nos sociétés : elles se retrouvent le plus souvent à la tête de familles monoparentales à bas revenu, maintenues dans des sphères socio-professionnelles peu valorisées et faiblement rémunératrices, donc potentiellement susceptibles de recourir à l'aide sociale et aux assurances sociales pour subvenir aux besoins de leurs enfants, quand elle ne sont pas discriminées en raison de leur origine ou même de leur âge.

Face à cette situation problématique et à l'aune de ce durcissement, l'association Aux 6 logis continue d'agir afin de garantir aux femmes vulnérables des solutions d'hébergement décentes et confortables qui leur permettent de retrouver leur autonomie et leur dignité.

Conditions d'accès aux logements sociaux



Depuis la modification de la loi, l'office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) a rédigé des pratiques administratives admissibles en cas d'inobservation de la durée minimale de séjour. Ces dérogations ont pour but de prévenir une application trop stricte de la LGL pouvant conduire à des situations insoutenables socialement ou mettre en danger la protection de l'enfant ou encore être extrêmement pénalisante. Les dérogations sont octroyées quand le/la candidat.e :

- est sans logement en situation d'évacuation sans sa faute ou dans l'impossibilité d'accéder à son logement
- fait l'objet de violences de la part de la personne avec laquelle il partage son logement
- est en formation à Genève
- postule pour un logement sis dans un foyer
- a été choisi pour occuper un poste de concierge au sein de l'immeuble de son futur logement
- vit avec un enfant mineur dont il a la charge et occupe un logement insalubre ou provisoire

Entrée en vigueur 2022.03.19

Perspectives 2023-2024

- **Ouvrir 6 places de logements relais pour les victimes de violences domestiques (puis encore 4 en 2024)**
dans des appartements individuels pérennes et augmenter en conséquence les ressources dédiées à l'accompagnement.
- **Etoffer notre offre de prestations en faveur des enfants**
en proposant des actions de soutien à la parentalité en individuel et en collectif; développer des ateliers d'expression créative mères-enfants, coanimés par l'art-thérapeute et l'intervenante psychologue.
- **Poursuivre la coconstruction de projets en commun avec les résidentes**
séjour estival à Neuchâtel; participation active et engagée à la grève des femmes* 2023; ateliers de cuisines communautaires et repas festifs.
- **Consolider certains processus stratégiques et organisationnels**
en finalisant notre charte associative et nos procédures RH (recrutement et évaluation)
- **Contribuer à la création de la Cité Audacieuse**
en participant au processus d'élaboration participative et à la création des 12 logements relais se trouvant au sein de cet immeuble.
- **Renforcer nos financements publics**
afin d'assurer la pérennité des volets hébergements relais et urgence et notamment des postes de travail.
- **Stabiliser notre parc de logements provisoires**
en déplaçant progressivement nos appartements vers des locations pérennes et dans des habitations récentes.
- **Poursuivre le travail en réseau avec nos partenaires**
en nouant des liens privilégiés avec des régies immobilières et le réseau de l'action sociale associative et institutionnelle.

Comptes 2022

Bilan au 31 décembre 2022

| Actifs | 2022 | 2021 | Passifs | 2022 | 2021 |
|--|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| ACTIFS À COURT TERME | | | PASSIFS À COURT TERME | | |
| Liquidités | 212'016 | 242'372 | Créanciers | 7'421 | 8'286 |
| Créances à court terme | 1'092 | - | Créanciers sociaux et fiscaux | 21'792 | 2'941 |
| Comptes de régularisation actifs | 13'196 | 14'221 | Autres dettes à court terme (caution loyer CAPAS) | 9'000 | 9'000 |
| Total actifs à court terme | 226'304 | 256'593 | Etat de Genève, part de subvention à restituer | - | - |
| ACTIFS IMMOBILISÉS | | | Comptes de régularisation passifs | 108'610 | 33'852 |
| Immobilisations financières (cautions loyers) | 20'974 | 20'972 | Total passifs à court terme | 146'823 | 54'079 |
| Immobilisations Corporelles matériels informatiques | 1'023 | 2'046 | DETTES À LONG TERMES | | |
| Total actifs immobilisés | 21'997 | 23'018 | Subvention, part du résultat à restituer à échéance du contrat | - | 8'630 |
| TOTAL DES ACTIFS | 248'301 | 279'611 | Fonds affectés | 86'149 | 188'750 |
| | | | Total fonds affectés | 86'149 | 197'380 |
| | | | FONDS PROPRES | | |
| | | | Résultats reportés | 17'168 | 17'168 |
| | | | Part du résultat à conserver | -1839 | 10'984 |
| | | | Résultat de l'exercice | - | - |
| | | | Total fonds propres | 15'329 | 28'152 |
| | | | TOTAL DES PASSIFS | 248'301 | 279'611 |

Comptes de résultat au 31 décembre 2022

| Produits | 2022 | 2021 | Charges | 2022 | 2021 |
|--|----------------|----------------|---|-----------------|----------------|
| PRODUITS DES ACTIVITÉS | | | CHARGES D'ACTIVITÉS | | |
| Contributions des bénéficiaires | 116'770 | 96'668 | Travaux | 18'776 | 16'332 |
| Autres produits d'exploitation | 420 | 320 | Loyers et charges | 107'683 | 83'810 |
| Débiteurs douteux et provisions sur débiteurs | - | - | Energies & télécom | 36'570 | 35'063 |
| Total des loyers | 117'190 | 96'988 | Entretien et nettoyages | 34'365 | 23'503 |
| SUBVENTIONS | | | Assurances | 3'451 | 4'188 |
| Subvention Etat de Genève, DCS | 50'000 | 50'000 | Aides et assistances | 73'220 | 78'521 |
| Subvention Ville de Genève, DCSS (urgence) | 250'000 | 250'000 | Activités en faveur des bénéficiaires | 3'269 | 3'656 |
| Subvention Ville de Genève, DCSS (repas Noël bénéficiaires) | 1'000 | 910 | Total charges d'activités | 277'334 | 245'073 |
| Subventions autres | 1'000 | - | CHARGES DE PERSONNEL | | |
| Aides à l'emploi (ARE, AFO, AIT, ...) | 8'172 | - | Frais des associations partenaires (f-info) | 25'891 | 15'000 |
| Total des subventions | 310'172 | 300'910 | Salaires | 298'803 | 224'877 |
| DONS | | | Charges sociales | 48'709 | 33'858 |
| Don permanence juridique et psychologique | - | 75'000 | Formation et supervision | 20'963 | 5'124 |
| Dons Fondation Sandoz | 50'000 | 0 | Autres frais de personnel | 1'471 | 635 |
| Dons m3gérance | 60'000 | 60'000 | Indemnités reçues des assurances | -2'486 | - |
| Don fondation Frederick Eck | 25'000 | 15'000 | Total charges de personnel | 393'351 | 279'494 |
| Don Chaîne du Bonheur | 75'000 | - | AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Produits constatés d'avance (dons) | -60'000 | 25'000 | Frais de locaux | 20'271 | 29'848 |
| Dons pour aides et assistances | 17'598 | 12'229 | Frais administratifs et informatiques | 21'746 | 19'942 |
| Autres dons | 34'178 | 865 | Honoraires fiduciaires et légaux | 23'127 | 20'667 |
| Total des dons | 201'776 | 188'094 | Frais de communication et déplacements | 5'783 | 5'290 |
| AUTRES PRODUITS | | | Amortissements | 1'023 | 1'023 |
| Cotisations | 2'540 | 1'980 | Total autres charges d'exploitation | 71'950 | 76'770 |
| Autres produits d'exploitation | 5'654 | 1'049 | TOTAL CHARGES | 742'635 | 601'337 |
| Total autres produits | 8'154 | 3'029 | | | |
| TOTAL PRODUITS | 637'332 | 589'021 | | | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION, avant mouvement des fonds affectés | | | | -105'303 | -12'316 |
| Attribution aux fonds affectés | | | | -107'872 | -353'683 |
| Utilisation des fonds affectés | | | | 191'723 | 385'613 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT RÉPARTITION | | | | -21'452 | 19'614 |
| Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat, 44% | | | | 8'630 | -8'630 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION | | | | -12'822 | 10'984 |
| Part du résultat à conserver | | | | 12'822 | -10'984 |
| SOLDE APRÈS RÉPARTITION | | | | - | - |

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos partenaires et donateurs, ainsi que les membres de notre comité, pour leur soutien et leur confiance.

Entreprises

M3 Real Estate SA, Régie Daniel Traub, régie Winca-sa, Société Privée de Gérance, alveo.design et Super pratique.

Institutions et associations

Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, Département de la cohésion sociale de l'Etat de Genève, Bureau de Promotion de l'Egalité et de Prévention des Violences, Agenda 21, Office cantonal du logement et de la planification foncière, Gérance immobilière municipale, Fondations immobilières de droit public, Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, Chaîne du Bonheur, Fondation Frederick Eck, Fondation philanthropique famille Sandoz, Fondation privée genevoise, Fondation Passer'Elles, le club Soroptimist International Genève-Rhône, l'Orangerie, le Cœur des Grottes, Arabelle, Païdos-Huma, AIMSFLG, le CausE, la Virgule, les Vernets d'Arve, Hospice général, collectif Quedusang, association Love Therapy, Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève, Fondation Hélène & Victor Barbour, Les Colis du Cœur, Partage, Croix-Rouge Genevoise, Vestiaire social, Caritas, Centre Social Protestant.

Réseau femmes

Aspasie, Association CEFAM, Camarada, décadréE, Découvrir, Femmes à bord, F-Information, Lestime, AVVEC, SOS Femmes, Voie-F et Viol-Secours, We Can Dance It.

Particuliers·ères

Kathelijne REIJSE, Henri CLERC, Bruno STIRATI, Catherine UWIMANA, Rosario MENDOZA, Anuka SCHUBERT.

Aux 6 logis

Membres du Comité

Geneviève BORDRY - Co-présidente

Caroline GOMEZ KEIZER - Co-présidente

Doris GERBER - Trésorière

Sylvie FISCHER - Membre (démission en septembre 2022)

Danielle WAELTHY Membre (démission en novembre 2022)

Muriel ZIMMERMAN – Membre

Collaboratrices

Fleur ANDRÉ, accompagnatrice sociale

Céline ANEL, accompagnatrice sociale

Yssa BEAUFOND, assistante administrative et logistique

Laura BRAVO-TABOADA, intervenante psychologue (jusqu'en juin 2022)

Ludivine MAYER, responsable associative

Khadija REYNES, art-thérapeute

Grazianna RICCARDI, accompagnatrice sociale

Maya ROYSTON, intervenante psychologue

Tebbine STRÜWER, adjointe de la responsable

Aux 6 logis

Rue de la Servette 67 / 1202 Genève

info@aux6logis.ch

**Un toit, des clés pour (re)trouver sa dignité,
son équilibre et sa capacité d'agir!**

Compte BCGE 12-1-2

IBAN: CH 29 0078 8000 0506 1917 0

www.aux6logis.ch



un relais
vers l'autonomie